

Communiqué de presse, 7 mai 2020

L'Hôpital Riviera Chablais : malchance ou mauvaise gestion ?

Depuis plusieurs années, l'ensemble du personnel de l'HRC travaille et vit dans une organisation en transition permanente, contraint de mettre en œuvre des projets de réorganisation plus ou moins aboutis. L'automne passé, le déménagement a représenté une charge de travail colossale pour tous les personnels de l'hôpital. Chacune et chacun a fait son maximum pour que cette nouvelle transition se passe au mieux, pour que les patients ne souffrent pas des changements touchant l'ensemble de l'institution.

Arrivés à Rennaz, les syndicats, sur mandat du personnel, ont réclamé des colloques extraordinaires pour permettre (enfin) à certains services sous tension de s'exprimer et d'ouvrir un dialogue avec la direction générale. Ce dialogue a mis en évidence des dysfonctionnements persistants après le déménagement. Pour nombre de personnes de terrain, il s'agissait là d'une première occasion, longuement attendue, de faire des propositions sur l'organisation du travail à Rennaz.

Par-dessus, la crise du COVID-19 s'est invitée. Malgré toutes les difficultés, le personnel a traversé cette agitation permanente avec courage, détermination, solidarité et compétences.

Un déficit qui pèsera sur les conditions de travail

Aujourd'hui, alors que les activités hospitalières suspendues viennent tout juste de reprendre, c'est la douche froide. Le résultat 2019 n'est pas bon et, plus préoccupant, le manque de transparence de la direction conduit les autorités cantonales à demander un audit.

Pour le personnel, cette mauvaise nouvelle s'accompagne de l'annonce d'un plan d'économies visant une réduction de la masse salariale de 2,5 %, plan qui aurait été imposé à l'HRC par les autorités. Les déclarations se veulent rassurantes : il n'y aura pas de licenciements, ni de baisse des salaires. Mais voilà, dans un climat où la confiance entre une immense partie du personnel et la direction n'existe plus, les craintes sont énormes. Chaque service bricole des solutions pour économiser et, forcément, les conditions de travail sont impactées.

Financer l'hôpital public : une évidence !

Le parlement vaudois et le Conseil d'Etat valaisan vont certainement accorder, ou l'ont déjà fait, une garantie d'emprunts bancaires à hauteur de 80 millions pour permettre à l'hôpital de fonctionner. Indispensable ! La fusion et le déménagement d'un multi-site vers une structure concentrée ont forcément un coût important. Coût qui aurait certainement dû être mieux anticipé et nous attendons avec intérêt les conclusions de l'audit pour savoir si les circonstances extraordinaires expliquent l'ampleur du déficit. Cela dit, il est grand temps de cesser de considérer les hôpitaux comme des entreprises privées qui doivent réaliser des bénéfices année après année. L'hôpital public a une mission autre : soigner les malades, les accidentés, faire naître, accompagner la souffrance et la mort, participer à des recherches pour améliorer les traitements.

L'arrivée du coronavirus dans le monde donne quelques leçons : dans les pays qui ont le plus libéralisé le système de santé, les plus faibles sont sacrifiés.

Le personnel HRC, justement, était en première ligne lors de la crise sanitaire et s'est plié avec professionnalisme, avec angoisse souvent, à toutes les exigences du moment, en manquant de matériel, en se formant à toute vitesse, en affrontant ce virus inconnu.

Ce personnel de l'HRC, compétent, efficace, engagé mérite davantage qu'un plan d'économies.

Les syndicats exigent maintenant et rapidement une intervention des autorités cantonales pour que le bilan de cette fusion hospitalière soit réalisé à tous les niveaux. Nous refusons que cet hôpital soit jugé sur un unique critère : son niveau d'endettement.

Une demande de rencontre avec les responsables cantonales de la santé est adressée ce jour par les quatre organisations syndicales pour que le bilan de cette fusion intègre les constats fait par le personnel et leurs syndicats.



Beatriz Rosende
076 308 52 18
beatriz.rosende@vpod-ssp.ch



Thierry Lambelet
079 632 34 58
thierry.lambelet@syna.ch



Barbara Pfister
076 432 40 59
barbara.pfister@sciv.ch



Alberto Mocchi
079 774 97 04
info@asi-vaud.ch